AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-6-76 ... 17

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 66-21-32 poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - **49043 ANGERS CEDEX**

C. C. P. Nantes 86-04-02

Depuis de très nombreuses années, la Station d'Avertissements Agricoles organise un concours de détection des foyers primaires du mildiou de la vigne, dans le but de dépister les premières manifestations de la maladie, de suivre son évolution et, en conséquence, de recommander les traitements qui s'imposent.

En effet, le mildiou se conservant dans les feuilles tombées au sol, il est très important de repérer à temps les foyers où apparaît la maladie, et d'où elle s'étend à l'ensemble du vignoble. Il est également très utile de les détruire précocement.

Toutefois, depuis plusieurs années, du fait des conditions climatiques défavorables, le mildiou a été très peu virulent.

En 1976, jusqu'à présent, les conditions climatiques, malgré quelques orages locaux, sont peu propices à l'apparition de la maladie.

Malgré cela, la Station d'Avertissements Agricoles porte toujours un intérêt considérable au dépistage des premières taches du mildiou. En effet, si les foyers sont très rares au printemps ou s'ils ne se forment pas, elle peut repousser, en toute sécurité, l'application des premiers traitements, ce qui se traduit par des économies substantielles.

En 1975, la Station a ainsi pu repousser le conseil du premier sulfatage aux premiers jours de juillet, dans de nombreux vignobles. Il n'est pas exclu qu'il puisse encore en être ainsi cette année.

Les mêmes observations sont valables pour le mildiou de la pomme de terre.

REGLEMENT DU CONCOURS - Une prime de 50 francs sera attribuée à la première personne de chacun des départements dépendant de la Station qui enverra les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre, et une prime de 30 francs à la deuxième.

Précautions à prendre au moment de l'envoi - L'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à : Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire, Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX.

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. L'emploi des sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pomme de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous :

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
Lieu de la découverte de la tache de mildiou : ....
Date : ....

Mildiou de la pomme de terre

Variété attaquée : ....
Importance de l'attaque : ....
Traitements effectués : ....

Mildiou de la vigne

Age de la vigne : ....
Situation de la feuille sur la souche (1ére 2éme, etc..) ....
Situation du vignoble :
coteau : ....
plaine : ....
cuvette : ....
Importance de l'attaque : (nombre de taches découvertes) ....
Cépage : ....

.../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : P. JOURNET - n° 534 AD

13

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER - Les conditions demeurent toujours inchangées : les projections d'ascospores continuent, mais sont très faibles, aucune sortie importante de taches n'est attendue. Le risque de contaminations demeurant faible, les arboriculteurs devront intervenir en tenant compte de l'évolution des conditions climatiques et surtout des autres parasites qu'ils pourraient avoir à combattre.

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Le vol est commencé, mais même dans la Vallée de la Loire, une intervention n'est pas à envisager avant les derniers jours de la semaine du 31 mai au 5 juin au plus tôt. Attendre des informations de la Station.

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions climatiques demeurent très favorables à cette affection dont il y a lieu de se méfier. Les arboriculteurs doivent donc, sur les variétés sensibles, continuer d'assurer la protection contre l'oïdium avec soin.

ARAIGNEE ROUGE - Ce parasite se multiplie actuellement. Il doit donc être surveillé. Une intervention pourra être exécutée dans les vergers où une pullulation aura été observée.

VIGNE

MILDIOU - Vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire - Les quelques rares précipitations ont pu provoquer très localement l'apparition du mildiou. Etant donné l'avancement de la végétation, un traitement pourra être exécuté cette semaine. En l'absence de pluies, il pourra même être repoussé à la semaine du 31 mai au 5 juin. Tous les traitements anti-mildiou, effectués jusqu'à présent, ont été inutiles et devront être renouvelés en raison de l'allongement rapide de la végétation.

Autres vignobles - Aucune intervention ne se justifie actuellement.

OIDIUM - Vignobles de la Vendée (Mareuil-s/Lay et Brem-s/Mer) - Un nouveau traitement doit être exécuté dès réception de cette note.

Autres vignobles - Sur les cépages sensibles, les viticulteurs devront effectuer un nouveau traitement cette semaine.

Les conditions climatiques demeurent très favorables à l'oïdium. Si le beau temps actuel persiste, un poudrage devra être exécuté de préférence.

VERS DE LA GRAPPE - Vignobles du Haut-Layon (de Martigné-Briand à Montreuil-Bellay) - Des oeufs de cochylis, exceptionnellement nombreux, ont été déposés dans les secteurs sensibles. Certains oeufs sont éclos, la plupart sont sur le point d'éclore. Par conséquent, dans les parcelles habituellement attaquées, un traitement devra être exécuté dans le milieu de cette semaine.

Dans ces vignobles, les viticulteurs doivent se méfier de la cochylis. Même les parcelles habituellement peu attaquées, doivent être surveillées : si des toiles assez nombreuses sont observées, un traitement devra être exécuté immédiatement.

Tous autres vignobles de Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique et de la Vendée -

Les oeufs sont moins nombreux et les risques d'attaques plus faibles. Attendre pour intervenir une prochaine note de la Station.

ENNEMIS DES CEREALES

BLE - PUCERONS - Les premiers pucerons de l'épi et du feuillage sont apparus dans certains champs, toutefois il n'y a aucun danger pour l'instant.

OIDIUM - Dans quelques cultures à forte densité de semis, l'oïdium est installé, cependant la maladie ne monte pas au-delà du second noeud et cette affection n'est pas justifiable d'un traitement actuellement.

PIETIN VERSE - Absence de la maladie, ou moins de dix pour cent d'attaque, dans les champs observés.

ROUILLE JAUNE - Absence de la maladie dans les champs observés.

ORGE D'HIVER - RHYNCHOSPORIOSE - Cette maladie est présente dans la plupart des orges d'hiver, mais les conditions climatiques défavorables à cette affection ont stoppé son évolution.

ORGE DE PRINTEMPS - OIDIUM - Présence d'oïdium sans incidence, pour le moment.

On remarque de nombreux effets de rémanence d'herbicides (atrazine - simazine) en raison de la sécheresse.

En conclusion, l'état sanitaire des céréales que nous avons observées est excellent et ne justifie pas d'intervention chimique.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des " PAYS DE LA LOIRE " :
G. RIBAULT.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
R. GEOFFRION - J. BOUCHET - J. OSTERMANN.

TIRAGE DU 24 MAI 1976.